

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## RAPPORT DE LA DIRECTION

### Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie (couvert en \$ CA) (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,  
gestionnaire du FNB

Le président et chef de la direction,



Luke Gould

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 4 juin 2024

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie (couvert en \$ CA) (le « FNB »),

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



**MACKENZIE**  
Placements

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.  
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Jacob Smolack.

Toronto, Canada

Le 4 juin 2024

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024 \$	2023 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	245 677	251 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 197	1 817
Intérêts courus à recevoir	3 292	3 463
Sommes à recevoir pour placements vendus	22	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Marge sur instruments dérivés	138	15
Actifs dérivés	727	1 361
<b>Total de l'actif</b>	<b>253 053</b>	<b>257 788</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer pour placements achetés	717	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	106	109
Passifs dérivés	436	119
<b>Total du passif</b>	<b>1 259</b>	<b>228</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>251 794</b>	<b>257 560</b>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	77,48	75,75	251 794	257 560

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	13 706	17 431
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(9 705)	(76 727)
Profit (perte) net(te) latent(e)	15 116	24 197
Revenu tiré du prêt de titres	5	6
Autre	92	696
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<b>19 214</b>	<b>(34 397)</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	1 271	1 617
Rabais sur les frais de gestion	(1 247)	(1 682)
Intérêts débiteurs	17	46
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	2	–
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
<b>Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire</b>	<b>44</b>	<b>(18)</b>
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
<b>Charges nettes</b>	<b>44</b>	<b>(18)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt</b>	<b>19 170</b>	<b>(34 379)</b>
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	1	1
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation</b>	<b>19 169</b>	<b>(34 380)</b>

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	5,66	(8,11)	19 169	(34 380)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2024	2023
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS</b>		
<b>À l'ouverture</b>	257 560	515 738
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	19 169	(34 380)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(12 365)	(16 803)
Gains en capital	(46)	(235)
Rabais sur les frais de gestion	(1 247)	(1 682)
Total des distributions aux porteurs de parts	(13 658)	(18 720)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	7 547	11 462
Réinvestissement des distributions	46	235
Paievements au rachat de parts	(18 870)	(216 775)
Total des opérations sur les parts	(11 277)	(205 078)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>(5 766)</b>	<b>(258 178)</b>
<b>À la clôture</b>	<b>251 794</b>	<b>257 560</b>
<b>Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :</b>	<b>Parts</b>	
Parts en circulation, à l'ouverture	3 400	6 050
Émises	100	150
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(250)	(2 800)
Parts en circulation, à la clôture	3 250	3 400

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	19 169	(34 380)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	7 740	56 283
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(15 116)	(24 197)
Achat de placements	(256 106)	(310 791)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	270 575	530 488
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	48	2 914
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(3)	(109)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>26 307</b>	<b>220 208</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts	7 547	11 462
Paievements au rachat de parts	(18 870)	(216 775)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(13 612)	(18 485)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(24 935)</b>	<b>(223 798)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 372</b>	<b>(3 590)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 817	5 619
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	8	(212)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>3 197</b>	<b>1 817</b>
Trésorerie	3 197	1 817
Équivalents de trésorerie	–	–
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>3 197</b>	<b>1 817</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>		
Dividendes reçus	–	–
Impôts étrangers payés	1	1
Intérêts reçus	13 877	20 250
Intérêts versés	17	46

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS</b>					
Abu Dhabi Crude Oil Pipeline LLC 4,60 % 02-11-2047	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	436 000 USD	665	531
Abu Dhabi National Energy Co. PJSC 3,88 % 06-05-2024	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	663 000 USD	922	897
Abu Dhabi National Energy Co. PJSC 4,38 % 22-06-2026	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	290	267
Abu Dhabi National Energy Co. PJSC 4,00 % 03-10-2049	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	103 000 USD	142	114
Abu Dhabi National Energy Co. PJSC 3,40 % 29-04-2051	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	416 000 USD	551	408
Aeropuerto Internacional de Tocumen SA 5,13 % 11-08-2061	Panama	Sociétés – Non convertibles	264 000 USD	357	263
République arabe d'Égypte 5,88 % 11-06-2025	Égypte	Gouvernements étrangers	587 000 USD	823	784
Banco del Estado de Chile 2,70 % 09-01-2025, rachetables 2024	Chili	Sociétés – Non convertibles	279 000 USD	388	369
Banco do Brasil SA (Îles Caïmans) 4,63 % 15-01-2025	Brésil	Sociétés – Non convertibles	465 000 USD	637	623
Banco Nacional de Comercio Exterior SNC 4,38 % 14-10-2025	Mexique	Sociétés – Non convertibles	398 000 USD	553	532
Bank of China Ltd. 5,00 % 13-11-2024	Chine	Sociétés – Non convertibles	855 000 USD	1 202	1 154
BOC Aviation Ltd. 3,50 % 10-10-2024	Singapour	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	275	268
BOC Aviation Ltd. 1,75 % 21-01-2026	Singapour	Sociétés – Non convertibles	290 000 USD	368	368
BOC Aviation Ltd. 3,50 % 18-09-2027	Singapour	Sociétés – Non convertibles	235 000 USD	321	302
CBB International Sukuk Programme Company WLL 4,50 % 30-03-2027	Bahreïn	Sociétés – Non convertibles	710 000 USD	932	931
Centrais Elétricas Brasileiras SA 4,63 % 04-02-2030	Brésil	Sociétés – Non convertibles	399 000 USD	541	495
Banque de développement de Chine 3,00 % 01-06-2026	Chine	Gouvernements étrangers	685 000 USD	946	892
China Huarong International Holdings Ltd. 5,00 % 19-11-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	504 000 USD	727	667
China Overseas Land & Investments Ltd. 6,45 % 11-06-2034	Chine	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	605	481
China Petrochemical Corp. 4,13 % 12-09-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	367 000 USD	540	489
China Petrochemical Corp. 2,30 % 08-01-2031	Chine	Sociétés – Non convertibles	230 000 USD	292	269
China Petroleum & Chemical Corp. 4,25 % 24-04-2043	Chine	Sociétés – Non convertibles	312 000 USD	459	379
China Three Gorges Corp. 2,15 % 22-09-2030, rachetables 2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	785 000 USD	913	913
CITIC Ltd. 3,70 % 14-06-2026	Chine	Sociétés – Non convertibles	337 000 USD	458	442
CNAC (HK) Finbridge Co. Ltd. 4,88 % 14-03-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	955 000 USD	1 441	1 284
CNAC (HK) Finbridge Co. Ltd. 3,00 % 22-09-2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	623 000 USD	777	742
Obligation du gouvernement de la Colombie 4,50 % 28-01-2026	Colombie	Gouvernements étrangers	455 000 USD	624	604
Comisión Federal de Electricidad 3,88 % 26-07-2033	Mexique	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	312	333
Comisión Federal de Electricidad 4,05 % 20-03-2050	Mexique	Sociétés – Non convertibles	953 334 USD	1 146	994
Corp. Nacional del Cobre de Chile 5,63 % 18-10-2043	Chili	Sociétés – Non convertibles	423 000 USD	732	538
Corp. Nacional del Cobre de Chile 4,50 % 16-09-2025	Chili	Sociétés – Non convertibles	312 000 USD	453	418
Corp. Nacional del Cobre de Chile 3,00 % 30-09-2029	Chili	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	571	518
Corp. Nacional del Cobre de Chile 4,25 % 17-07-2042	Chili	Sociétés – Non convertibles	370 000 USD	546	399
Corp. Nacional del Cobre de Chile 4,88 % 04-11-2044	Chili	Sociétés – Non convertibles	241 000 USD	363	276
Corp. Nacional del Cobre de Chile 4,50 % 01-08-2047	Chili	Sociétés – Non convertibles	385 000 USD	592	414
Corp. Nacional del Cobre de Chile 3,70 % 30-01-2050, rachetables 2049	Chili	Sociétés – Non convertibles	398 000 USD	539	373
Corp. Nacional del Cobre de Chile 5,95 % 08-01-2034	Chili	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	264	271
Development Bank of Kazakhstan JSC 5,75 % 12-05-2025	Kazakhstan	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	255	271
République dominicaine 5,95 % 25-01-2027	République dominicaine	Gouvernements étrangers	1 098 000 USD	1 593	1 483
République dominicaine 6,85 % 27-01-2045	République dominicaine	Gouvernements étrangers	400 000 USD	588	538
République dominicaine 6,40 % 05-06-2049	République dominicaine	Gouvernements étrangers	470 000 USD	665	600
DP World Crescent Ltd. 3,75 % 30-01-2030	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	513 000 USD	691	646
DP World Ltd. 6,85 % 02-07-2037	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	410 000 USD	709	607
DP World PLC 5,63 % 25-09-2048	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	261 000 USD	397	337
Ecopetrol SA 5,38 % 26-06-2026, rachetables 2026	Colombie	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	846	800
Ecopetrol SA 4,63 % 02-11-2031	Colombie	Sociétés – Non convertibles	1 242 000 USD	1 279	1 401
Ecopetrol SA 7,38 % 18-09-2043	Colombie	Sociétés – Non convertibles	246 000 USD	437	307
Ecopetrol SA 5,88 % 02-11-2051	Colombie	Sociétés – Non convertibles	270 000 USD	321	264
Emirates NBD Bank PJSC 1,64 % 13-01-2026	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	562 000 USD	718	712
Empresa de Transporte de Pasajeros Metro SA 4,70 % 07-05-2050, rachetables 2049	Chili	Sociétés – Non convertibles	422 000 USD	666	472
Empresa Nacional del Petróleo 3,75 % 05-08-2026	Chili	Sociétés – Non convertibles	435 000 USD	596	565
Empresa Nacional del Petróleo 4,50 % 14-09-2047	Chili	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	203	206
Eskom Holdings SOC Ltd. 7,13 % 11-02-2025	Afrique du Sud	Sociétés – Non convertibles	302 000 USD	411	407
Eskom Holdings SOC Ltd. 6,35 % 10-08-2028	Afrique du Sud	Sociétés – Non convertibles	210 000 USD	296	273
Banque d'exportation et d'importation de Chine 3,25 % 28-11-2027	Chine	Gouvernements étrangers	415 000 USD	588	536
Banque d'exportation et d'importation de Chine 4,00 % 28-11-2047	Chine	Gouvernements étrangers	390 000 USD	621	462
Banque d'exportation et d'importation de l'Inde 3,38 % 05-08-2026	Inde	Gouvernements étrangers	435 000 USD	588	564
Banque d'exportation et d'importation de l'Inde 3,25 % 15-01-2030	Inde	Gouvernements étrangers	395 000 USD	528	481

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N <sup>bre</sup> d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Banque d'exportation et d'importation de Corée 2,63 % 26-05-2026	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	1 223 000 USD	1 710	1 579
Banque d'exportation et d'importation de Corée 3,25 % 12-08-2026	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	200 000 USD	299	261
Banque d'exportation et d'importation de Corée 1,13 % 29-12-2026	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	2 000 000 USD	2 543	2 448
Gouvernement du Brésil 10,13 % 15-05-2027	Brésil	Gouvernements étrangers	201 000 USD	383	310
Gouvernement d'Abu Dhabi 3,13 % 11-10-2027	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	1 112 000 USD	1 555	1 432
Gouvernement d'Abu Dhabi 1,63 % 02-06-2028	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	490 000 USD	590	588
Gouvernement d'Abu Dhabi 4,13 % 11-10-2047	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	810 000 USD	1 272	926
Gouvernement d'Abu Dhabi 2,70 % 02-09-2070	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	306 000 USD	367	245
Gouvernement de l'Angola 9,50 % 12-11-2025	République d'Angola	Gouvernements étrangers	498 000 USD	770	688
Gouvernement de l'Angola 9,38 % 08-05-2048	République d'Angola	Gouvernements étrangers	1 042 000 USD	1 402	1 222
Gouvernement de l'Argentine 1,00 % 09-07-2029	Argentine	Gouvernements étrangers	498 532 USD	258	365
Gouvernement de l'Argentine 1,00 % 09-07-2029 SEDOL BLN8K52	Argentine	Gouvernements étrangers	178 556 USD	115	125
Gouvernement de l'Argentine, taux variable 09-07-2030 (émission sur le marché international)	Argentine	Gouvernements étrangers	2 500 000 USD	1 244	1 782
Gouvernement de l'Argentine, taux variable 09-07-2030 (émission sur le marché national)	Argentine	Gouvernements étrangers	2 451 673 USD	1 548	1 685
Gouvernement de l'Argentine, taux variable 09-07-2035	Argentine	Gouvernements étrangers	3 629 000 USD	1 458	2 054
Gouvernement de l'Argentine 0,13 % 09-07-2035	Argentine	Gouvernements étrangers	3 422 210 USD	1 399	1 970
Gouvernement de l'Argentine 0,13 % 09-07-2038 (émission sur le marché national)	Argentine	Gouvernements étrangers	1 099 198 USD	580	683
Gouvernement de l'Argentine 0,13 % 09-07-2038 (émission sur le marché international)	Argentine	Gouvernements étrangers	1 389 179 USD	702	877
Gouvernement de l'Argentine 0,13 % 09-07-2041	Argentine	Gouvernements étrangers	1 823 000 USD	1 197	1 001
Gouvernement de l'Azerbaïdjan 3,50 % 01-09-2032	Azerbaïdjan	Gouvernements étrangers	313 000 USD	414	361
Gouvernement du Bahreïn 6,25 % 14-11-2024	Bahreïn	Gouvernements étrangers	243 000 USD	333	329
Gouvernement du Bahreïn 7,00 % 12-10-2028	Bahreïn	Gouvernements étrangers	944 000 USD	1 450	1 320
Gouvernement du Bahreïn 7,38 % 14-05-2030	Bahreïn	Gouvernements étrangers	696 000 USD	1 002	982
Gouvernement du Bahreïn 5,45 % 16-09-2032	Bahreïn	Gouvernements étrangers	235 000 USD	298	292
Gouvernement du Bahreïn 7,50 % 20-09-2047	Bahreïn	Gouvernements étrangers	273 000 USD	429	355
Gouvernement du Bahreïn 6,25 % 25-01-2051	Bahreïn	Gouvernements étrangers	300 000 USD	322	338
Gouvernement du Brésil 2,88 % 06-06-2025	Brésil	Gouvernements étrangers	920 000 USD	1 199	1 207
Gouvernement du Brésil 4,63 % 13-01-2028	Brésil	Gouvernements étrangers	1 959 000 USD	2 679	2 611
Gouvernement du Brésil 3,88 % 12-06-2030	Brésil	Gouvernements étrangers	679 000 USD	867	833
Gouvernement du Brésil 6,00 % 20-10-2033	Brésil	Gouvernements étrangers	485 000 USD	648	652
Gouvernement du Brésil 7,13 % 20-01-2037	Brésil	Gouvernements étrangers	211 000 USD	341	306
Gouvernement du Brésil 5,63 % 21-02-2047	Brésil	Gouvernements étrangers	1 076 000 USD	1 438	1 255
Gouvernement du Brésil 4,75 % 14-01-2050, rachetables 2049	Brésil	Gouvernements étrangers	745 000 USD	962	758
Gouvernement de Buenos Aires 3,90 % 01-09-2037	Argentine	Gouvernements étrangers	1 165 058 USD	670	649
Gouvernement du Chili 3,24 % 06-02-2028, rachetables 2027	Chili	Gouvernements étrangers	462 000 USD	657	587
Gouvernement du Chili 2,55 % 27-07-2033	Chili	Gouvernements étrangers	425 000 USD	548	469
Gouvernement du Chili 3,50 % 31-01-2034	Chili	Gouvernements étrangers	650 000 USD	805	773
Gouvernement du Chili 4,34 % 07-03-2042	Chili	Gouvernements étrangers	900 000 USD	1 160	1 065
Gouvernement du Chili 3,86 % 21-06-2047	Chili	Gouvernements étrangers	235 000 USD	352	252
Gouvernement du Chili 3,50 % 25-01-2050	Chili	Gouvernements étrangers	424 000 USD	568	421
Gouvernement du Chili 3,50 % 15-04-2053	Chili	Gouvernements étrangers	530 000 USD	674	523
Gouvernement du Chili 3,10 % 22-01-2061	Chili	Gouvernements étrangers	404 000 USD	476	346
Gouvernement de la Chine 2,13 % 03-12-2029	Chine	Gouvernements étrangers	1 123 000 USD	1 479	1 363
Gouvernement de la Chine 2,75 % 03-12-2039	Chine	Gouvernements étrangers	67 000 USD	87	72
Gouvernement de la Chine 2,25 % 21-10-2050	Chine	Gouvernements étrangers	400 000 USD	443	350
Gouvernement de la Colombie 8,13 % 21-05-2024	Colombie	Gouvernements étrangers	76 000 USD	124	103
Gouvernement de la Colombie 3,88 % 25-04-2027	Colombie	Gouvernements étrangers	247 000 USD	351	316
Gouvernement de la Colombie 3,13 % 15-04-2031	Colombie	Gouvernements étrangers	892 000 USD	1 123	969
Gouvernement de la Colombie 3,25 % 22-04-2032	Colombie	Gouvernements étrangers	625 000 USD	761	664
Gouvernement de la Colombie 7,50 % 02-02-2034	Colombie	Gouvernements étrangers	230 000 USD	306	319
Gouvernement de la Colombie 8,00 % 14-11-2035	Colombie	Gouvernements étrangers	450 000 USD	633	642
Gouvernement de la Colombie 6,13 % 18-01-2041	Colombie	Gouvernements étrangers	283 000 USD	431	332
Gouvernement de la Colombie 5,63 % 26-02-2044	Colombie	Gouvernements étrangers	510 000 USD	845	552
Gouvernement de la Colombie 5,20 % 15-05-2049	Colombie	Gouvernements étrangers	1 017 000 USD	1 132	1 016
Gouvernement de la Colombie 3,88 % 15-02-2061	Colombie	Gouvernements étrangers	450 000 USD	492	355

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Gouvernement du Costa Rica 4,38 % 30-04-2025	Costa Rica	Gouvernements étrangers	177 000 USD	214	237
Gouvernement du Costa Rica 6,13 % 19-02-2031	Costa Rica	Gouvernements étrangers	338 000 USD	396	465
Gouvernement du Costa Rica 6,55 % 03-04-2034	Costa Rica	Gouvernements étrangers	260 000 USD	359	365
Gouvernement du Costa Rica 7,00 % 04-04-2044	Costa Rica	Gouvernements étrangers	270 000 USD	353	380
Gouvernement du Costa Rica 7,16 % 12-03-2045	Costa Rica	Gouvernements étrangers	219 000 USD	303	311
Gouvernement de la République dominicaine 4,88 % 23-09-2032	République dominicaine	Gouvernements étrangers	365 000 USD	492	444
Gouvernement de la République dominicaine 6,00 % 22-02-2033	République dominicaine	Gouvernements étrangers	666 000 USD	813	878
Gouvernement de la République dominicaine 5,30 % 21-01-2041	République dominicaine	Gouvernements étrangers	333 000 USD	421	384
Gouvernement de la République dominicaine 6,50 % 15-02-2048	République dominicaine	Gouvernements étrangers	215 000 USD	268	278
Gouvernement de la République dominicaine 5,88 % 30-01-2060	République dominicaine	Gouvernements étrangers	569 000 USD	767	657
Gouvernement de l'Équateur 7,95 % 20-06-2024	Équateur	Gouvernements étrangers	801 944 USD	368	435
Gouvernement de l'Équateur 9,65 % 13-12-2026	Équateur	Gouvernements étrangers	833 840 USD	1 080	452
Gouvernement de l'Équateur 10,75 % 31-01-2029	Équateur	Gouvernements étrangers	627 886 USD	253	340
Gouvernement de l'Équateur 0,50 % 31-07-2040, S27J	Équateur	Gouvernements étrangers	223 269 USD	271	121
Gouvernement de l'Équateur 0,50 % 31-07-2040	Équateur	Gouvernements étrangers	280 680 USD	348	152
Gouvernement de l'Équateur 0,50 % 31-07-2040, S28	Équateur	Gouvernements étrangers	616 039 USD	710	334
Gouvernement de l'Égypte 5,75 % 29-05-2024	Égypte	Gouvernements étrangers	708 000 USD	947	957
Gouvernement de l'Égypte 7,50 % 31-01-2027	Égypte	Gouvernements étrangers	440 000 USD	655	575
Gouvernement de l'Égypte 6,59 % 21-02-2028	Égypte	Gouvernements étrangers	712 000 USD	963	883
Gouvernement de l'Égypte 7,05 % 15-01-2032	Égypte	Gouvernements étrangers	308 000 USD	398	346
Gouvernement de l'Égypte 8,50 % 31-01-2047	Égypte	Gouvernements étrangers	637 000 USD	936	687
Gouvernement de l'Égypte 8,70 % 01-03-2049	Égypte	Gouvernements étrangers	729 000 USD	963	800
Gouvernement du Guatemala 4,38 % 05-06-2027	États-Unis	Gouvernements étrangers	639 000 USD	906	832
Gouvernement du Guatemala 3,70 % 07-10-2033	Guatemala	Gouvernements étrangers	240 000 USD	257	270
Gouvernement du Guatemala 6,13 % 01-06-2050, rachetables 2049	États-Unis	Gouvernements étrangers	423 000 USD	672	535
Gouvernement de la Hongrie 5,25 % 16-06-2029	Hongrie	Gouvernements étrangers	200 000 USD	266	268
Gouvernement de la Hongrie 2,13 % 22-09-2031	Hongrie	Gouvernements étrangers	780 000 USD	974	840
Gouvernement de la Hongrie 5,50 % 16-06-2034	Hongrie	Gouvernements étrangers	520 000 USD	681	694
Gouvernement de la Hongrie 7,63 % 29-03-2041	Hongrie	Gouvernements étrangers	192 000 USD	427	301
Gouvernement de la Hongrie 3,13 % 21-09-2051	Hongrie	Gouvernements étrangers	410 000 USD	512	353
Gouvernement de la Hongrie 6,75 % 25-09-2052	Hongrie	Gouvernements étrangers	230 000 USD	325	335
Gouvernement de l'Indonésie 4,75 % 08-01-2026	Indonésie	Gouvernements étrangers	1 382 000 USD	2 009	1 865
Gouvernement de l'Indonésie 3,50 % 11-01-2028	Indonésie	Gouvernements étrangers	350 000 USD	459	450
Gouvernement de l'Indonésie 3,85 % 15-10-2030	Indonésie	Gouvernements étrangers	541 000 USD	774	686
Gouvernement de l'Indonésie 3,55 % 31-03-2032	Indonésie	Gouvernements étrangers	610 000 USD	729	749
Gouvernement de l'Indonésie 8,50 % 12-10-2035	Indonésie	Gouvernements étrangers	400 000 USD	696	694
Gouvernement de l'Indonésie 7,75 % 17-01-2038	Indonésie	Gouvernements étrangers	1 523 000 USD	2 958	2 575
Gouvernement de l'Indonésie 5,25 % 17-01-2042	Indonésie	Gouvernements étrangers	300 000 USD	506	407
Gouvernement de l'Indonésie 6,75 % 15-01-2044	Indonésie	Gouvernements étrangers	572 000 USD	1 106	908
Gouvernement de l'Indonésie 5,13 % 15-01-2045	Indonésie	Gouvernements étrangers	479 000 USD	763	645
Gouvernement de l'Indonésie 5,25 % 08-01-2047	Indonésie	Gouvernements étrangers	400 000 USD	516	543
Gouvernement de l'Indonésie 4,35 % 11-01-2048	Indonésie	Gouvernements étrangers	326 000 USD	477	387
Gouvernement de l'Indonésie 5,35 % 11-02-2049	Indonésie	Gouvernements étrangers	320 000 USD	497	437
Gouvernement de l'Indonésie 4,20 % 15-10-2050	Indonésie	Gouvernements étrangers	620 000 USD	916	710
Gouvernement de l'Indonésie 4,45 % 15-04-2070	Indonésie	Gouvernements étrangers	320 000 USD	489	367
Gouvernement de la Jamaïque 8,00 % 15-03-2039	Jamaïque	Gouvernements étrangers	416 000 USD	741	670
Gouvernement de la Jamaïque 7,88 % 28-07-2045	Jamaïque	Gouvernements étrangers	245 000 USD	432	391
Gouvernement de la Jordanie 6,13 % 29-01-2026	Jordanie	Gouvernements étrangers	550 000 USD	765	734
Gouvernement de la Jordanie 5,85 % 07-07-2030	Jordanie	Gouvernements étrangers	327 000 USD	412	409
Gouvernement de la Jordanie 7,38 % 10-10-2047	Jordanie	Gouvernements étrangers	242 000 USD	311	290
Gouvernement du Kazakhstan 5,13 % 21-07-2025	Kazakhstan	Gouvernements étrangers	200 000 USD	303	273
Gouvernement du Kazakhstan 6,50 % 21-07-2045	Kazakhstan	Gouvernements étrangers	500 000 USD	842	762
Gouvernement du Kenya 7,00 % 22-05-2027	Kenya	Gouvernements étrangers	200 000 USD	282	265
Gouvernement du Kenya 8,00 % 22-05-2032	Kenya	Gouvernements étrangers	248 000 USD	357	316
Gouvernement du Kenya 8,25 % 28-02-2048	Kenya	Gouvernements étrangers	200 000 USD	267	234
Gouvernement de la Corée du Sud 3,88 % 20-09-2048	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	298 000 USD	555	346
Gouvernement du Koweït 3,50 % 20-03-2027	Koweït	Gouvernements étrangers	941 000 USD	1 357	1 238
Gouvernement du Mexique 4,15 % 28-03-2027	Mexique	Gouvernements étrangers	1 536 000 USD	2 139	2 031

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N <sup>bre</sup> d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Gouvernement du Mexique 3,75 % 11-01-2028	Mexique	Gouvernements étrangers	377 000 USD	519	486
Gouvernement du Mexique 3,25 % 16-04-2030, rachetables 2030	Mexique	Gouvernements étrangers	320 000 USD	430	387
Gouvernement du Mexique 2,66 % 24-05-2031	Mexique	Gouvernements étrangers	206 000 USD	253	234
Gouvernement du Mexique 3,50 % 12-02-2034	Mexique	Gouvernements étrangers	330 000 USD	378	373
Gouvernement du Mexique 6,35 % 09-02-2035	Mexique	Gouvernements étrangers	400 000 USD	556	560
Gouvernement du Mexique 6,05 % 11-01-2040	Mexique	Gouvernements étrangers	546 000 USD	861	733
Gouvernement du Mexique 4,75 % 08-03-2044	Mexique	Gouvernements étrangers	394 000 USD	585	447
Gouvernement du Mexique 5,55 % 21-01-2045	Mexique	Gouvernements étrangers	374 000 USD	579	473
Gouvernement du Mexique 4,35 % 15-01-2047	Mexique	Gouvernements étrangers	348 000 USD	493	369
Gouvernement du Mexique 4,60 % 10-02-2048	Mexique	Gouvernements étrangers	652 000 USD	959	711
Gouvernement du Mexique 4,50 % 31-01-2050	Mexique	Gouvernements étrangers	411 000 USD	543	441
Gouvernement du Mexique 5,00 % 27-04-2051, rachetables 2050	Mexique	Gouvernements étrangers	816 000 USD	1 164	933
Gouvernement du Mexique 3,77 % 24-05-2061	Mexique	Gouvernements étrangers	447 000 USD	553	395
Gouvernement du Mexique 3,75 % 19-04-2071	Mexique	Gouvernements étrangers	388 000 USD	423	336
Gouvernement du Mexique 5,75 % 12-10-2110	Mexique	Gouvernements étrangers	378 000 USD	593	449
Gouvernement du Maroc 6,50 % 08-09-2033	Maroc	Gouvernements étrangers	430 000 USD	600	603
Gouvernement du Maroc 5,50 % 11-12-2042	Maroc	Gouvernements étrangers	256 000 USD	424	306
Gouvernement d'Oman 5,93 % 31-10-2025	Oman	Gouvernements étrangers	541 000 USD	757	738
Gouvernement d'Oman 4,75 % 15-06-2026	Oman	Gouvernements étrangers	519 000 USD	678	692
Gouvernement d'Oman 5,63 % 17-01-2028	Oman	Gouvernements étrangers	930 000 USD	1 252	1 267
Gouvernement d'Oman 6,00 % 01-08-2029	Oman	Gouvernements étrangers	462 000 USD	617	641
Gouvernement d'Oman 4,88 % 15-06-2030	Oman	Gouvernements étrangers	200 000 USD	260	267
Gouvernement d'Oman 6,25 % 25-01-2031	Oman	Gouvernements étrangers	210 000 USD	293	295
Gouvernement d'Oman 6,50 % 08-03-2047	Oman	Gouvernements étrangers	408 000 USD	508	560
Gouvernement d'Oman 6,75 % 17-01-2048	Oman	Gouvernements étrangers	398 000 USD	515	553
Gouvernement d'Oman 7,00 % 25-01-2051	Oman	Gouvernements étrangers	232 000 USD	300	332
Gouvernement du Panama 3,75 % 17-04-2026, REGS	Panama	Gouvernements étrangers	130 000 USD	182	169
Gouvernement du Panama 3,75 % 17-04-2026	Panama	Gouvernements étrangers	54 000 USD	75	70
Gouvernement du Panama 8,88 % 30-09-2027	Panama	Gouvernements étrangers	461 000 USD	845	681
Gouvernement du Panama 9,38 % 01-04-2029	Panama	Gouvernements étrangers	56 000 USD	113	86
Gouvernement du Panama 3,16 % 23-01-2030	Panama	Gouvernements étrangers	200 000 USD	291	228
Gouvernement du Panama 3,36 % 30-06-2031	Panama	Gouvernements étrangers	500 000 USD	651	541
Gouvernement du Panama 2,25 % 29-09-2032	Panama	Gouvernements étrangers	392 000 USD	456	385
Gouvernement du Panama 3,30 % 19-01-2033	Panama	Gouvernements étrangers	280 000 USD	318	296
Gouvernement du Panama 6,40 % 14-02-2035	Panama	Gouvernements étrangers	210 000 USD	301	274
Gouvernement du Panama 6,70 % 26-01-2036	Panama	Gouvernements étrangers	553 000 USD	953	739
Gouvernement du Panama 4,50 % 16-04-2050	Panama	Gouvernements étrangers	913 000 USD	1 297	853
Gouvernement du Panama 4,50 % 01-04-2056, rachetables 2055	Panama	Gouvernements étrangers	654 000 USD	948	593
Gouvernement du Panama 3,87 % 23-07-2060	Panama	Gouvernements étrangers	371 000 USD	496	299
Gouvernement du Panama 4,50 % 19-01-2063	Panama	Gouvernements étrangers	490 000 USD	603	436
Gouvernement du Paraguay 4,95 % 28-04-2031, rachetables 2031	Paraguay	Gouvernements étrangers	584 000 USD	873	763
Gouvernement du Paraguay 5,60 % 13-03-2048	Paraguay	Gouvernements étrangers	512 000 USD	799	633
Gouvernement du Pérou 4,13 % 25-08-2027	Pérou	Gouvernements étrangers	327 000 USD	490	429
Gouvernement du Pérou 2,84 % 20-06-2030	Pérou	Gouvernements étrangers	54 000 USD	74	64
Gouvernement du Pérou 8,75 % 21-11-2033	Pérou	Gouvernements étrangers	1 384 000 USD	2 806	2 314
Gouvernement du Pérou 5,63 % 18-11-2050	Pérou	Gouvernements étrangers	611 000 USD	1 102	827
Gouvernement du Pérou 2,78 % 01-12-2060	Pérou	Gouvernements étrangers	428 000 USD	552	334
Gouvernement du Pérou 3,60 % 15-01-2072	Pérou	Gouvernements étrangers	350 000 USD	377	315
Gouvernement des Philippines 4,63 % 17-07-2028	Philippines	Gouvernements étrangers	500 000 USD	672	670
Gouvernement des Philippines 3,20 % 06-07-2046	Philippines	Gouvernements étrangers	1 385 000 USD	1 784	1 349
Gouvernement des Philippines 5,95 % 13-10-2047	Philippines	Gouvernements étrangers	210 000 USD	303	306
Gouvernement du Qatar 3,40 % 16-04-2025	Qatar	Gouvernements étrangers	500 000 USD	686	666
Gouvernement du Qatar 3,25 % 02-06-2026	Qatar	Gouvernements étrangers	200 000 USD	279	262
Gouvernement du Qatar 4,50 % 23-04-2028	Qatar	Gouvernements étrangers	1 130 000 USD	1 652	1 532
Gouvernement du Qatar 4,00 % 14-03-2029	Qatar	Gouvernements étrangers	872 000 USD	1 281	1 155
Gouvernement du Qatar 5,10 % 23-04-2048	Qatar	Gouvernements étrangers	2 696 000 USD	4 625	3 559
Gouvernement du Qatar 4,82 % 14-03-2049	Qatar	Gouvernements étrangers	521 000 USD	836	663
Gouvernement du Qatar 4,40 % 16-04-2050	Qatar	Gouvernements étrangers	200 000 USD	324	240
Gouvernement de la Roumanie 3,00 % 14-02-2031	Roumanie	Gouvernements étrangers	356 000 USD	487	406
Gouvernement de la Roumanie 3,63 % 27-03-2032	Roumanie	Gouvernements étrangers	300 000 USD	375	349
Gouvernement de la Roumanie 6,00 % 25-05-2034	Roumanie	Gouvernements étrangers	490 000 USD	643	661
Gouvernement de la Roumanie 6,13 % 22-01-2044	Roumanie	Gouvernements étrangers	323 000 USD	557	429
Gouvernement de la Roumanie 5,13 % 15-06-2048	Roumanie	Gouvernements étrangers	292 000 USD	449	337
Gouvernement de la Roumanie 4,00 % 14-02-2051	Roumanie	Gouvernements étrangers	468 000 USD	642	450

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Gouvernement de l'Arabie saoudite 18-07-2033	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	470 000 USD	643	634
Gouvernement de l'Arabie saoudite 2,90 % 22-10-2025	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	1 120 000 USD	1 520	1 467
Gouvernement de l'Arabie saoudite 3,25 % 26-10-2026	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	1 699 000 USD	2 358	2 210
Gouvernement de l'Arabie saoudite 3,63 % 20-04-2027	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	681 000 USD	906	893
Gouvernement de l'Arabie saoudite 4,75 % 18-01-2028	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	580 000 USD	764	785
Gouvernement de l'Arabie saoudite 3,63 % 04-03-2028	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	1 850 000 USD	2 558	2 403
Gouvernement de l'Arabie saoudite 4,38 % 16-04-2029	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	571 000 USD	864	759
Gouvernement de l'Arabie saoudite 4,50 % 17-04-2030	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	940 000 USD	1 419	1 249
Gouvernement de l'Arabie saoudite 3,25 % 22-10-2030	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	368 000 USD	523	453
Gouvernement de l'Arabie saoudite 2,75 % 03-02-2032	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	330 000 USD	418	385
Gouvernement de l'Arabie saoudite 5,50 % 25-10-2032	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	700 000 USD	966	983
Gouvernement de l'Arabie saoudite 4,50 % 26-10-2046	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	434 000 USD	656	504
Gouvernement de l'Arabie saoudite 4,63 % 04-10-2047	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	944 000 USD	1 420	1 104
Gouvernement de l'Arabie saoudite 5,00 % 17-04-2049	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	1 309 000 USD	2 031	1 618
Gouvernement de l'Arabie saoudite 5,25 % 16-01-2050	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	523 000 USD	861	669
Gouvernement de l'Arabie saoudite 5,00 % 18-01-2053	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	380 000 USD	482	461
Gouvernement de l'Arabie saoudite 3,75 % 21-01-2055	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	536 000 USD	732	525
Gouvernement de l'Arabie saoudite 4,50 % 22-04-2060	Arabie saoudite	Gouvernements étrangers	823 000 USD	1 180	920
Gouvernement de l'Afrique du Sud 5,88 % 16-09-2025	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	200 000 USD	291	270
Gouvernement de l'Afrique du Sud 4,88 % 14-04-2026	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	230 000 USD	318	304
Gouvernement de l'Afrique du Sud 4,85 % 27-09-2027	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	407 000 USD	558	524
Gouvernement de l'Afrique du Sud 4,30 % 12-10-2028	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	422 000 USD	551	514
Gouvernement de l'Afrique du Sud 4,85 % 30-09-2029	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	250 000 USD	332	304
Gouvernement de l'Afrique du Sud 5,88 % 22-06-2030	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	189 000 USD	266	238
Gouvernement de l'Afrique du Sud 6,25 % 08-03-2041	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	230 000 USD	321	258
Gouvernement de l'Afrique du Sud 5,00 % 12-10-2046	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	107 000 USD	135	98
Gouvernement de l'Afrique du Sud 6,30 % 22-06-2048	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	297 000 USD	369	317
Gouvernement de l'Afrique du Sud 5,75 % 30-09-2049	Afrique du Sud	Gouvernements étrangers	1 174 000 USD	1 418	1 157
Gouvernement de la Corée du Sud 2,00 % 19-06-2024	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	885 000 USD	1 189	1 189
Gouvernement des Philippines 3,00 % 01-02-2028	Philippines	Gouvernements étrangers	170 000 USD	215	215
Gouvernement des Philippines 9,50 % 02-02-2030	Philippines	Gouvernements étrangers	843 000 USD	1 766	1 404
Gouvernement des Philippines 1,65 % 10-06-2031	Philippines	Gouvernements étrangers	785 000 USD	951	851
Gouvernement des Philippines 6,38 % 23-10-2034	Philippines	Gouvernements étrangers	800 000 USD	1 338	1 197
Gouvernement des Philippines 3,95 % 20-01-2040	Philippines	Gouvernements étrangers	690 000 USD	995	805
Gouvernement des Philippines 3,70 % 01-03-2041	Philippines	Gouvernements étrangers	130 000 USD	177	146
Gouvernement des Philippines 3,70 % 02-02-2042	Philippines	Gouvernements étrangers	248 000 USD	374	276
Gouvernement de la Turquie 7,38 % 05-02-2025	Turquie	Gouvernements étrangers	2 614 000 USD	3 792	3 598
Gouvernement de la Turquie 6,38 % 14-10-2025	Turquie	Gouvernements étrangers	1 850 000 USD	2 472	2 526
Gouvernement de la Turquie 6,13 % 24-10-2028	Turquie	Gouvernements étrangers	1 114 000 USD	1 504	1 477
Gouvernement de la Turquie 7,63 % 26-04-2029	Turquie	Gouvernements étrangers	1 741 000 USD	2 460	2 409
Gouvernement de la Turquie 11,88 % 15-01-2030	Turquie	Gouvernements étrangers	200 000 USD	376	338
Gouvernement de la Turquie 5,95 % 15-01-2031	Turquie	Gouvernements étrangers	280 000 USD	352	351
Gouvernement de la Turquie 5,88 % 26-06-2031	Turquie	Gouvernements étrangers	560 000 USD	714	697
Gouvernement de la Turquie 6,88 % 17-03-2036	Turquie	Gouvernements étrangers	903 000 USD	1 181	1 157
Gouvernement de la Turquie 6,75 % 30-05-2040	Turquie	Gouvernements étrangers	380 000 USD	481	461
Gouvernement de la Turquie 6,00 % 14-01-2041	Turquie	Gouvernements étrangers	810 000 USD	1 021	906
Gouvernement de la Turquie 6,63 % 17-02-2045	Turquie	Gouvernements étrangers	998 000 USD	1 279	1 163
Gouvernement des Émirats arabes unis 2,13 % 30-09-2024	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	544 000 USD	717	725
Gouvernement des Émirats arabes unis 3,13 % 03-05-2026	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	612 000 USD	848	801
Gouvernement des Émirats arabes unis 3,13 % 30-09-2049	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	400 000 USD	536	382
Gouvernement des Émirats arabes unis 3,88 % 16-04-2050	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	1 370 000 USD	1 820	1 488
Gouvernement des Émirats arabes unis 3,90 % 09-09-2050	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	402 000 USD	471	404
Gouvernement de l'Uruguay 7,88 % 15-01-2033	Uruguay	Gouvernements étrangers	1 180 000 USD	2 216	1 916
Gouvernement de l'Uruguay 5,10 % 18-06-2050	Uruguay	Gouvernements étrangers	654 000 USD	1 064	861
Gouvernement de l'Uruguay 4,98 % 20-04-2055	Uruguay	Gouvernements étrangers	457 000 USD	729	583
Gouvernement d'Abu Dhabi 1,70 % 02-03-2031	Émirats arabes unis	Gouvernements étrangers	460 000 USD	581	518
Greenko Energy Holdings 3,85 % 29-03-2026	Inde	Sociétés – Non convertibles	268 250 USD	347	342
Hindustan Petroleum Corp. Ltd. 4,00 % 12-07-2027	Inde	Sociétés – Non convertibles	202 000 USD	279	262
ICBCIL Finance Co. Ltd. 3,63 % 15-11-2027	Chine	Sociétés – Non convertibles	296 000 USD	419	382
Indian Railway Finance Corp. Ltd. 2,80 % 10-02-2031	Inde	Sociétés – Non convertibles	516 000 USD	602	594
Instituto Costarricense de Electricidad 6,38 % 15-05-2043	Costa Rica	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	227	244
The International Bank of Azerbaijan 3,50 % 01-09-2024 144A	Azerbaïdjan	Sociétés – Non convertibles	150 000 USD	181	198
KazMunayGas National Co. JSC 4,75 % 19-04-2027	Kazakhstan	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	576	529
KazMunayGas National Co. JSC 5,38 % 24-04-2030	Kazakhstan	Sociétés – Non convertibles	347 000 USD	508	462

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
KazMunayGas National Co. JSC 6,38 % 24-10-2048	Kazakhstan	Sociétés – Non convertibles	302 000 USD	511	383
Banque de développement de la Corée 2,00 % 12-09-2026	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	210 000 USD	279	265
Banque de développement de la Corée 1,38 % 25-04-2027	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	400 000 USD	472	489
Banque de développement de la Corée 4,38 % 15-02-2028	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	600 000 USD	825	805
Banque de développement de la Corée 2,00 % 25-10-2031	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	1 116 000 USD	1 368	1 247
Korea East-West Power Co. Ltd. 4,88 % 12-07-2028	Corée du Sud	Sociétés – Non convertibles	550 000 USD	716	740
Korea National Oil Corp. 2,50 % 24-10-2026	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	279 000 USD	406	354
MDGH – GMTN BV 2,50 % 21-05-2026, rachetables 2026	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	832	768
MDGH – GMTN BV 2,88 % 07-11-2029	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	673	612
MDGH – GMTN BV 3,70 % 07-11-2049, rachetables 2049	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	587 000 USD	729	604
MDGH – GMTN BV 3,95 % 21-05-2050, rachetables 2049	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	633 000 USD	940	678
MDGH GMTN (RSC) Ltd. 4,38 % 22-11-2033	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	508	516
Mexico City Airport Trust 4,25 % 31-10-2026	Mexique	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	275	262
Mexico City Airport Trust 5,50 % 31-07-2047	Mexique	Sociétés – Non convertibles	388 000 USD	539	446
MidAmerican Energy Co. 5,35 % 15-01-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	290 000 USD	407	405
OCP SA 4,50 % 22-10-2025	Maroc	Sociétés – Non convertibles	336 000 USD	461	445
OCP SA 3,75 % 23-06-2031	Maroc	Sociétés – Non convertibles	293 000 USD	376	339
OCP SA 6,88 % 25-04-2044	Maroc	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	311	258
The Oil and Gas Holding Co. BSC 7,50 % 25-10-2027	Bahreïn	Sociétés – Non convertibles	273 000 USD	417	380
The Oil and Gas Holding Co. BSC 8,38 % 07-11-2028	Bahreïn	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	295	292
Oil India Ltd. 5,13 % 04-02-2029	Inde	Sociétés – Non convertibles	371 000 USD	559	500
ONGC Videsh Ltd. 4,63 % 15-07-2024	Inde	Sociétés – Non convertibles	232 000 USD	321	313
Ooredoo QPSC 2,63 % 08-04-2031	Qatar	Sociétés – Non convertibles	556 000 USD	679	648
Oztel Holdings SPC Ltd. 6,63 % 24-04-2028	Oman	Sociétés – Non convertibles	394 000 USD	543	550
Obligation du gouvernement du Panama 3,88 % 17-03-2028	Panama	Gouvernement fédéral	490 000 USD	631	612
Peru Enhanced Pass-Through Finance Ltd. 0 % 02-06-2025	Pérou	Sociétés – Non convertibles	260 298 USD	328	335
Perusahaan Listrik Negara PT 5,25 % 24-10-2042	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	297	250
Perusahaan Listrik Negara PT 6,25 % 25-01-2049	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	606 000 USD	1 054	834
Perusahaan Perseroan (Persero) PT 4,13 % 15-05-2027	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	514 000 USD	712	671
Perusahaan Perseroan (Persero) PT 5,45 % 21-05-2028	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	665	598
Petrobras Global Finance BV 5,60 % 03-01-2031, rachetables 2030	Brésil	Sociétés – Non convertibles	933 000 USD	1 282	1 228
Petróleos del Perú SA 5,63 % 19-06-2047	Pérou	Sociétés – Non convertibles	565 000 USD	778	515
Petróleos Mexicanos 6,50 % 13-03-2027	Mexique	Sociétés – Non convertibles	1 140 000 USD	1 542	1 457
Petróleos Mexicanos 5,95 % 28-01-2031 1444	Mexique	Sociétés – Non convertibles	194 000 USD	224	211
Petróleos Mexicanos 6,70 % 16-02-2032	Mexique	Sociétés – Non convertibles	3 066 000 USD	3 809	3 456
Petróleos Mexicanos 10,00 % 07-02-2033	Mexique	Sociétés – Non convertibles	290 000 USD	376	392
Petróleos Mexicanos 6,63 % 15-06-2035	Mexique	Sociétés – Non convertibles	462 000 USD	622	475
Petróleos Mexicanos 7,69 % 23-01-2050 1444	Mexique	Sociétés – Non convertibles	841 000 USD	1 062	821
Petróleos Mexicanos 6,95 % 28-01-2060	Mexique	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	516	358
Petroliam Nasional BHD 4,80 % 21-04-2060	Malaisie	Sociétés – Non convertibles	305 000 USD	546	376
Petroliam Nasional BHD 3,40 % 28-04-2061	Malaisie	Sociétés – Non convertibles	215 000 USD	281	201
PETRONAS Capital Ltd. 2,48 % 28-01-2032	Malaisie	Sociétés – Non convertibles	739 000 USD	900	837
PETRONAS Capital Ltd. 4,55 % 21-04-2050, Capital 2049	Malaisie	Sociétés – Non convertibles	455 000 USD	717	548
PETRONAS Energy Canada Ltd. 2,11 % 23-03-2028	Malaisie	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	517	536
PT Indonesia Asahan Aluminium (Persero) 5,45 % 15-05-2030	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	257 000 USD	378	344
PT Indonesia Asahan Aluminium (Persero) 6,53 % 15-11-2028	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	408	424
PT Pelabuhan Indonesia II 4,25 % 05-05-2025	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	205 000 USD	296	274
PT Pertamina (Persero) 3,10 % 27-08-2030	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	230 000 USD	309	276
PT Pertamina (Persero) 2,30 % 09-02-2031	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	268 000 USD	322	301
PT Pertamina (Persero) 6,50 % 27-05-2041	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	650 000 USD	1 100	941
PT Pertamina (Persero) 6,45 % 30-05-2044	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	229 000 USD	387	330
PT Pertamina (Persero) 4,18 % 21-01-2050, rachetables 2049	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	283 000 USD	410	305
Qatar National Bank QPSC 1,38 % 26-01-2026	Qatar	Sociétés – Non convertibles	576 000 USD	717	727
QNB Finance Ltd. 1,63 % 22-09-2025	Qatar	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	247	257
QNB Finance Ltd. 2,75 % 12-02-2027	Qatar	Sociétés – Non convertibles	283 000 USD	389	359
République du Chili 4,95 % 05-01-2036	Chili	Gouvernements étrangers	528 946 USD	764	695
République de Colombie 5,00 % 15-06-2045, rachetables	Colombie	Gouvernements étrangers	927 000 USD	1 483	914
Saudi Electricity Co. 5,50 % 08-04-2044	Arabie saoudite	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	305	269
Sharjah Sukuk Programme Ltd. 3,85 % 03-04-2026	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	406 000 USD	584	533
Sharjah Sukuk Programme Ltd. 3,23 % 23-10-2029	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	415 000 USD	559	506
Sharjah Sukuk Programme Ltd. 3,20 % 13-07-2031	Émirats arabes unis	Sociétés – Non convertibles	240 000 USD	304	281
Sinochem Hong Kong (Group) Co. Ltd. 6,30 % 12-11-2040	Chine	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	366	297

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N <sup>bre</sup> d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Sinopec Group Overseas Development 2018 Ltd. 2,95 % 12-11-2029 144A	Chine	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 053	992
Sinopec Group Overseas Development 2018 Ltd. 2,70 % 13-05-2030, rachetables 2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	1 619 000 USD	2 235	1 968
Sinopec Group Overseas Development 2018 Ltd. 3,35 % 13-05-2050	Chine	Sociétés – Non convertibles	310 000 USD	306	316
Southern Gas Corridor CJSC 6,88 % 24-03-2026	Azerbaïdjan	Sociétés – Non convertibles	297 000 USD	463	407
State Development & Investment Corp. 3,75 % 21-05-2029	Chine	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	564	517
State Grid Corp. of China 1,63 % 05-08-2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	510 000 USD	627	579
State Grid Overseas Investment (2016) Ltd. 3,50 % 04-05-2027	Chine	Sociétés – Non convertibles	338 000 USD	479	441
State Grid Overseas Investment (2016) Ltd. 4,25 % 02-05-2028	Chine	Sociétés – Non convertibles	332 000 USD	531	445
Tenaga Nasional BHD 4,85 % 01-11-2028	Malaisie	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	267	269
Turkiye Ihracat Kredi Bankasi AS 6,13 % 03-05-2024	Turquie	Gouvernements étrangers	275 000 USD	350	373
Obligations du Trésor des États-Unis 4,13 % 31-01-2025	États-Unis	Gouvernements étrangers	400 000 USD	531	537
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 30-11-2027	États-Unis	Gouvernements étrangers	24 000 USD	32	32
Obligations du Trésor des États-Unis 4,75 % 15-11-2053	États-Unis	Gouvernements étrangers	362 000 USD	542	525
YPF SA 7,00 % 15-12-2047	Argentine	Sociétés – Non convertibles	171 000 USD	168	171
YPF SA 8,50 % 28-07-2025	Argentine	Sociétés – Non convertibles	792 000 USD	882	1 052
<b>Total des obligations</b>				<b>273 677</b>	<b>245 677</b>
Coûts de transaction				–	–
<b>Total des placements</b>				<b>273 677</b>	<b>245 677</b>
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					291
Trésorerie et équivalents de trésorerie					3 197
Autres éléments d'actif moins le passif					2 629
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts</b>					<b>251 794</b>

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	100,5
<i>Obligations</i>	97,6
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	2,9
Autres éléments d'actif (de passif)	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,6)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Autres pays d'Amérique	15,6
Autres pays d'Asie	12,5
Mexique	7,4
Arabie saoudite	7,3
Indonésie	6,7
Turquie	6,1
Émirats arabes unis	6,0
Argentine	4,9
Chili	4,0
Corée du Sud	3,9
Autres pays d'Afrique	3,9
Chine	3,8
Colombie	3,8
États-Unis	3,5
Brésil	3,3
Qatar	3,2
Philippines	2,9
Autres pays d'Europe	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,6)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	74,5
Obligations de sociétés	26,0
Autres éléments d'actif (de passif)	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,6)

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	97,5
<i>Obligations</i>	97,5
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)</i>	–
Autres éléments d'actif (de passif)	1,8
Trésorerie et placements à court terme	0,7

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Autres pays d'Asie	13,2
Autres pays d'Amérique	12,4
Autre	10,0
Mexique	7,1
Arabie saoudite	6,9
Turquie	6,6
Indonésie	6,6
Émirats arabes unis	6,5
Qatar	3,9
Corée du Sud	3,7
Chine	3,6
Chili	3,6
Colombie	3,5
Îles Caïmans	3,4
Argentine	3,3
Philippines	3,2
Autres éléments d'actif (de passif)	1,8
Trésorerie et placements à court terme	0,7

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	69,7
Obligations de sociétés	27,8
Autres éléments d'actif (de passif)	1,8
Trésorerie et placements à court terme	0,7

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

au 31 mars 2024

### Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligations du Trésor américain à 10 ans, juin 2024	15	18 juin 2024	114,61 USD	2 329	11	–
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor américain à 5 ans, juin 2024	34	28 juin 2024	107,02 USD	4 929	14	–
<b>Total des contrats à terme standardisés</b>				<b>7 258</b>	<b>25</b>	<b>–</b>

\* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2024.

### Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	146 370 CAD	(107 937) USD	2 avril 2024	(146 370)	(146 207)	163	–
A	106 504 CAD	(78 539) USD	2 avril 2024	(106 504)	(106 385)	119	–
A	4 280 CAD	(3 154) USD	2 avril 2024	(4 280)	(4 273)	7	–
A	554 USD	(752) CAD	2 avril 2024	752	751	–	(1)
A	2 600 USD	(3 525) CAD	2 avril 2024	3 525	3 522	–	(3)
A	2 072 USD	(2 816) CAD	2 avril 2024	2 816	2 807	–	(9)
A	107 937 USD	(146 449) CAD	2 avril 2024	146 449	146 205	–	(244)
A	76 467 USD	(103 750) CAD	2 avril 2024	103 750	103 578	–	(172)
A	146 384 CAD	(107 937) USD	2 mai 2024	(146 384)	(146 142)	242	–
A	2 961 CAD	(2 187) USD	2 mai 2024	(2 961)	(2 961)	–	–
A	103 704 CAD	(76 467) USD	2 mai 2024	(103 704)	(103 533)	171	–
A	3 154 USD	(4 278) CAD	2 mai 2024	4 278	4 271	–	(7)
<b>Total des contrats de change à terme de gré à gré</b>						<b>702</b>	<b>(436)</b>

Total des actifs dérivés

727

Total des passifs dérivés

(436)

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Cboe Canada (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

### 2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 4 juin 2024.

### 3. Méthodes comptables significatives

Le FNB a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1<sup>er</sup> avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

#### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

#### d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

#### e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

#### f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

#### g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

#### h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

#### i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

#### k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

#### Utilisation d'estimations

##### *Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

#### Utilisation de jugements

##### *Classement et évaluation des placements*

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

##### *Monnaie fonctionnelle*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

##### *Intérêts dans des entités structurées non consolidées*

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

### 5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

### 7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

### 8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

### 9. Risques découlant des instruments financiers

#### i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

#### ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

#### iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

#### v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

#### vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

#### vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 10. Autres renseignements

#### Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

#### a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 25 juin 2019

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole QEBH le 25 juillet 2019. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 31 mars 2024 était de 77,40 \$ (76,47 \$ en 2023).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,45 %.

Au 31 mars 2024, la valeur liquidative par part du FNB était de 77,45 \$ (75,75 \$ en 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 77,48 \$ (75,75 \$ en 2023).

#### b) Reports prospectifs de pertes fiscales

##### Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2030 \$	2031 \$	2032 \$	2033 \$	2034 \$	2035 \$	2036 \$	2037 \$	2038 \$	2039 \$	2040 \$	2041 \$	2042 \$	2043 \$
124 401	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

#### c) Prêt de titres

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	–		2 034	
Valeur des biens reçus en garantie	–		2 136	
	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	8	100,0	10	100,0
Impôt retenu à la source	(2)	(25,0)	(3)	(30,0)
	6	75,0	7	70,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(1)	(12,5)	(1)	(10,0)
Revenu tiré du prêt de titres	5	62,5	6	60,0

#### d) Commissions

Pour les périodes terminées le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les commissions versées par le FNB n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

#### e) Risques découlant des instruments financiers

##### i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive EM USD Govt & Govt Related Bond Select CAD Hedged NTR, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des obligations de gouvernements et des obligations liées à des gouvernements de marchés émergents, libellées en dollars américains. Son exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

#### e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

##### ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	–	4	–	4				
USD	245 677	1 871	(248 342)	(794)				
Total	245 677	1 875	(248 342)	(790)				
% de l'actif net	97,6	0,7	(98,6)	(0,3)				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					40	–	(40)	–

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	251 132	932	(251 693)	371				
EUR	–	4	–	4				
Total	251 132	936	(251 693)	375				
% de l'actif net	97,5	0,4	(97,7)	0,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(19)	–	19	–

\* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

##### iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

31 mars 2024	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	14 101	7 258				
1 an à 5 ans	75 566	–				
5 an à 10 ans	62 171	–				
Plus de 10 ans	93 839	–				
Total	245 677	7 258				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(16 664)	(6,6)	16 664	6,6

31 mars 2023	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	5 971	(311)				
1 an à 5 ans	83 197	–				
5 an à 10 ans	70 422	–				
Plus de 10 ans	91 542	–				
Total	251 132	(311)				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(17 287)	(6,7)	17 287	6,7

##### iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

#### e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

##### v. Risque de crédit

Pour ce FNB, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2024 était de 6,9 % de l'actif net du FNB (6,6 % en 2023).

Aux 31 mars 2024 et 2023, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2024	31 mars 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
AA	10,8	11,6
A	16,7	17,1
BBB	27,6	26,6
Inférieure à BBB	34,6	34,0
Sans note	7,9	8,2
Total	97,6	97,5

\* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

#### f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	245 677	–	245 677	–	251 132	–	251 132
Actifs dérivés	25	702	–	727	–	1 361	–	1 361
Passifs dérivés	–	(436)	–	(436)	(8)	(111)	–	(119)
Total	25	245 943	–	245 968	(8)	252 382	–	252 374

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

#### g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissaient comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	140 492	139 639
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	106 682	114 857

#### h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	720	(425)	–	295
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(425)	425	138	138
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	295	–	138	433

# FINB OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

#### h) Compensation d'actifs et de passifs financiers (suite)

31 mars 2023

	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	1 357	(98)	–	1 259
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(106)	98	15	7
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	1 251	–	15	1 266

#### i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.